Séance administrative

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **82 (1979)**

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-555495

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Séance administrative

ALLOCUTION DE BIENVENUE DE M. MARCEL JACQUAT

président de la section de La Chaux-de-Fonds

Monsieur le Président central,
Messieurs les représentants des autorités,
Messieurs les membres d'honneur,
Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,

Pour la troisième fois seulement, notre section a le privilège de recevoir les Emulateurs de tous les horizons. En effet, Monsieur Henri Joliat accueillait ici même, dans cette salle qui était encore celle du Stand, les participants aux Assemblées générales de 1931 et de 1943.

« Elle est venue au monde alors que les bonnes places étaient prises » écrivait Jules Baillods en introduction à son livre « La Chaux-de-Fonds » paru en 1934. Et de poursuivre : « Qui aurait pu s'imaginer d'ailleurs que là-haut, dans une de ces vallées forestières du Jura, éloignée, isolée, naîtrait une ville ou plutôt une sorte de grand village démesurément étendu et populeux ? Cette naissance, bien étrange à coup sûr, a donné à La Chaux-de-Fonds un aspect plus étrange encore : tant de maisons dans un tel endroit, l'on n'a pas idée d'une chose pareille. Le lieu convenait à peine à des paysans, à des charbonniers, à des bûcherons... »

Les débuts de notre ville ressemblent beaucoup à la naissance des Franches-Montagnes. Ce n'est pas un hasard : même aspect, même altitude, même végétation conditionnant des activités agricoles semblables, même absence de cours d'eau, climat rude, saisons mal définies. On en vient parfois à regretter que les premiers colons n'aient pas été mangés par les loups, lorsque l'hiver, comme cette année, n'en finit pas de se terminer. Mais nous nous consolons bien vite à la pensée du bel automne dont nous sommes régulièrement gratifiés, alors que le Plateau vit dans le brouillard. Pour nous, c'est alors le temps des promenades et des fameuses « torrées ».

Faisant partie de la Seigneurie de Valangin dès qu'on en trouve la trace, La Chaux-de-Fonds fut d'abord un lieu d'estivage, dès le milieu du XIVe siècle. Puis elle offrit l'hospitalité à quelques colons venus du Val-de-Ruz. La région fut ensuite habitée par des Loclois et des Sagnards, dont les hameaux dataient de près de deux siècles. C'est l'époque des francs-habergeants, colons jouissant de franchises de tailles et de corvées. C'est à eux que l'on doit le défrichement des Montagnes neuchâteloises.

Il faut attendre le XVIIe siècle pour voir La Chaux-de-Fonds prendre une certaine importance. En 1616, elle fut réunie aux juridictions de La Sagne et du Locle, alors qu'elle compte 292 maisons et 400 feux. Henri II de Longueville, prince de Neuchâtel, fit de la communauté une Mairie, le 2 décembre 1656, et désigna le 1er magistrat en la personne d'Abraham Robert. Mille habitants environ peuplent alors le territoire de la commune. De cette époque datent les plus remarquables des fermes des environs.

Les débuts du XVIIIe siècle furent marqués par les intrigues d'une douzaine de prétendants à la succession vacante de Marie de Nemours, décédée en 1707. Frédéric Ier, roi de Prusse, se voyait accorder l'investiture du pays. La Communauté de La Chaux-de-Fonds allait vivre sous le régime prussien jusqu'au 29 février 1848. A la tête d'une troupe recrutée dans le Vallon de St-Imier parmi les républicains en exil et les autochtones, Ami Girard, de Renan, marche sur Neuchâtel et s'empare du château. La République est née. Le cadeau souvenir que vous emporterez de cette 114e Assemblée générale vous permettra d'apprendre à mieux connaître cette période prussienne.

Chez nous, pas de vieilles églises, pas de château, pas de monument extraordinaire. Le peu qui aurait pu nous rester de nos origines fut détruit par un gigantesque incendie en 1794. Le temple, la tour, les cloches, la maison de cure, cinquante-deux maisons du village furent consumés. Cent septante-deux familles ou ménages furent délogés. Dans le grand élan de solidarité qui suivit, on trouve mention de toutes les localités jurassiennes

d'alentour ; St-Imier, Renan, Villeret, La Ferrière, La Chaux-d'Abel, furent parmi les premières communautés à fournir une aide alimentaire.

En 1795, on reconstruisait l'église. La chaire de l'abbatiale de Bellelay, ses orgues, son horloge, le tout acheté « aux montes » à des prix dérisoires, y trouvèrent place. Ces témoins de notre histoire jurassienne furent malheureusement réduits en cendres à leur tour au cours d'un incendie mémorable, au début de ce siècle. Quelques fragments conservés au Musée d'Histoire attestent de la grande qualité de la chaire disparue.

Au début du XIXe, on comptait déjà près de 4000 horlogers dans la cité. L'épopée révolutionnaire et le grand incendie contribuèrent à l'émigration d'une partie de cette main-d'œuvre qualifiée en direction de la France.

Le développement rapide de l'horlogerie entraîna une extension considérable de la ville, désormais construite sur des données modernes : les routes se coupent perpendiculairement, ce qui est une des caractéristiques bien connues de celle que l'on a appelée la « Métropole de l'horlogerie ».

Pour l'observateur attentif, les beaux ensembles qui jalonnent nos rues sont des bijoux à conserver. Ce sont, en effet, des exemples fort rares de blocs entiers de maisons du XIXe siècle, remarquables par leur cohérence. Malheureusement, des promoteurs peu scrupuleux y taillent des brèches pour les combler bientôt par des constructions ultra-modernes qui n'ont rien à y faire. Ô éternel recommencement de la sottise des gens !

La Chaux-de-Fonds ne connaît sa superficie actuelle que depuis janvier 1900, date à laquelle les citoyens des Eplatures demandèrent le rattachement de leur commune à celle de « La T'chaux ». Cinquante-cinq kilomètres carrés, 250 mètres de frontière commune avec le canton du Jura (dont plus de 100 dans l'eau...), des altitudes extrêmes se situant à 606 et 1275 mètres vous donnent un petit aperçu de la morphologie géographique de notre cité, qui compte actuellement environ 38 000 habitants.

Nous avons fait allusion précédemment aux relations qui ont toujours existé entre La Chaux-de-Fonds et ses voisins jurassiens. De nombreux patronymes neuchâtelois sont portés par des familles implantées de longue date dans le Jura : les Brand, Courvoisier, Droz, Ducommun, Houriet, Nicolet, Racine, Robert, Vuille, Vuilleumier en sont de vivants exemples.

Dès le début du XVIIIe, on vit arriver les Jurassiens à La Chaux-de-Fonds, à la faveur du développement de ses industries, mais aussi pour y être commerçants, agriculteurs ou domestiques. Souvent les familles gardent des attaches utiles des deux côtés de la frontière. Elles demeurent tantôt à La Chaux-de-Fonds, tantôt en Erguel ou aux Franches-Montagnes, au gré des circonstances familiales, économiques ou politiques.

Plusieurs milliers de ressortissants du Jura sont établis à La Chaux-de-Fonds. Pour la plupart d'entre eux, le Jura n'est que le souvenir du grand-père ou de l'arrière-grand-père : les jeunes générations se sont intégrées à la ville, par l'esprit et parfois aussi par le lieu d'origine. C'est un des éléments qui expliquent pourquoi notre section de l'Emulation est une petite section, malgré tous les Jurassiens qui nous entourent.

Enfin, notre célébrité, Léopold Robert, peut-être plus connu encore par son avenue que par sa peinture, fut un des élèves de l'Ecole centrale du Département du Mont-Terrible, à Porrentruy.

Mesdames, Messieurs, en nous honorant de votre amicale présence à La Chaux-de-Fonds aujourd'hui, vous rendez hommage également aux relations séculaires et privilégiées qu'il y eut toujours entre cette région et l'ancien Evêché de Bâle. Votre participation à notre Assemblée est le gage de cette amitié et de ces liens qui nous unissent, nous les Jurassiens, par-dessus les frontières cantonales, grâce au patrimoine culturel, historique et linguistique que nous avons en commun.

Nous y sommes très sensibles et, dans ces sentiments, vous souhaitons la plus cordiale des bienvenues à cette 114e Assemblée générale de l'Emulation.

Cent dix-huit jours après l'entrée en souveraineté du canton du Jura, elle ne se déroule pas dans ses limites géographiques, mais le cœur ne peut-il pas faire abstraction des frontières ?

LE PROPOS DU PRÉSIDENT CENTRAL

Après avoir souhaité la bienvenue à l'assistance, M. Michel Boillat s'exprime en ces termes :

« Pour la première fois, l'Emulation a le plaisir de saluer à son Assemblée générale la présence d'un délégué officiel du Gouvernement jurassien. C'est un événement que mes prédécesseurs lointains ou immédiats ont attendu sans peut-être y croire toujours, qu'ils ont espéré et dont, en tout cas, ils ont rêvé. Et voilà que la réalité est là : le canton du Jura existe, plébiscité par la Suisse tout entière.

Mais la réalité, c'est aussi que le Jura historique est divisé par une frontière politique. De cette situation de fait, toutefois, notre société ne tire aucune conséquence sur le plan de la culture. Les Jurassiens, en effet, qu'ils soient du nord ou du sud, ont la même langue et le même patrimoine. C'est pourquoi, partout où elle existe, l'Emulation continuera d'accomplir sa mission culturelle. »

Michel Boillat

LA CHAUX-DE-FONDS ACCUEILLE SES HÔTES

M. Robert Moser, vice-président de la ville et conseiller national, salue les Emulateurs au nom des autorités locales. Enfant de Saint-Imier, il se réjouit de l'occasion qu'offre notre Assemblée générale de raffermir les liens fraternels entre Jurassiens et Neuchâtelois.

LE SALUT DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

C'est avec grand plaisir que je vous apporte le salut cordial du Gouvernement de la République et Canton du Jura.

Notre jeune Etat inaugure présentement les premiers mois de sa souveraineté, d'emblée confronté à maints problèmes complexes.

L'œuvre, pourtant, est exaltante. La nouvelle administration s'est attelée à la tâche avec une motivation, un enthousiasme, une ardeur exemplaires.

Le souffle qui a permis à une fraction de notre patrie de retrouver son indépendance devra encore donner au peuple jurassien l'élan nécessaire à l'édification d'un canton attractif, tourné vers le progrès et ouvert à la réunification du Jura.

Dans le concert des associations qui composent la personnalité culturelle du Jura, la Société d'Emulation apparaît comme un fleuron. On ne l'a pas rencontrée sur les barricades ; ce n'était point son rôle. Mais patiemment, avec constance et fidélité, elle a entretenu parmi nous la flamme qui donne les arguments essentiels pour croire en son pays et le vivre intensément.

L'Emulation jurassienne, elle aussi, nous rappelle en permanence qu'un peuple, en définitive, ne peut être grand que par l'esprit.

Jean-Pierre Beuret
Ministre de l'Economie publique

1. RAPPORT D'ACTIVITÉ

a) *Actes 1978*

« Pour la première fois, les *Actes* de la Société jurassienne d'Emulation vont paraître dans le canton du Jura officiellement reconnu. Ils commencent ainsi leur deuxième étape, la grande étape espérée et attendue par les fondateurs et leurs successeurs. » Ainsi s'exprime Charles Beuchat dans son « Salut au canton du Jura », à la page 129 des *Actes* 1978.

Les *Actes* 1978 comptent 373 pages. Les différentes matières se partagent ainsi le volume : les arts, 15% ; les lettres, 21% ; l'histoire : 23% ; la bibliographie, 17% ; les sciences, 8% ; la partie administrative, 16%.

Le livre s'ouvre sur un hommage à Henri Gagnebin, décédé le 2 juin 1977, à l'âge de 91 ans. Ont réuni leurs plumes pour rappeler la mémoire du grand musicien jurassien : Jean-Frédéric Perrenoud, Ruth Schmid-Gagnebin, Henri Carnal, Jacques Chapuis, Henri Devain, Franz Walter, Samuel Baud-Bovy et Henry Babel.

Autre artiste disparu, le peintre jurassien et neuchâtelois Lermite. Jean-Pierre Schmid, de son vrai nom, est décédé le 1er janvier 1977. Dix mois après sa mort, une exposition lui était consacrée à Bienne. La présentation de l'artiste faite par Pierre Siegenthaler à l'occasion du vernissage méritait d'être conservée. Elle l'est, dans les *Actes*, et l'on sait que ce qui paraît dans les *Actes* ne sortira plus jamais de la mémoire des Jurassiens.

Sous le titre général « Violations de frontières », le lauréat du prix de poésie de l'Emulation 1978, André Imer, présente six poèmes. Poètes et apprentis poètes, voyez ici quel niveau il faut atteindre pour être couronné par l'Emulation.

En 1966-1967, Alexandre Voisard, comme un bon élève, comme un excellent élève, écrivait des « compositions », en prose, sur les quatre saisons. « Le printemps », « L'été », « L'automne » et « L'hiver » nous font découvrir en Voisard, d'une façon plus évidente peut-être que dans ses vers, « ce naturaliste mystique et immobile, ce rabatteur pétrifié dans la délectation de l'aube ».

Et voilà qu'apparaît un poète que la plupart d'entre nous ne connaissions que comme peintre : Gérard Bregnard. Sous le titre trop humble de « Feuillets détachés du journal de Gérard Bregnard », l'artiste présente une douzaine de poèmes en vers et en prose écrits entre 1954 et 1978.

Les *Actes* ont innové en 1974 en publiant une pièce patoise du Djôset Barotchèt. Ce n'était qu'un premier pas, puisque cette année l'Emulation continue dans cette voie en offrant à ses lecteurs « Le Rveniaint » de Jean Christe, dit « Le Vadais ». L'Emulation ne peut ignorer le théâtre qui dans le Jura attire les foules les plus nombreuses.

On remarque, et on regrette, dans les *Actes* de 1978, l'absence de la Chronique littéraire de Charles Beuchat. Charles Beuchat nous dit : « Enfant du siècle, le chroniqueur demande la permission de dire enfin son propre mot, au nom d'une longue et riche expérience. » Et c'est René Fell qui présente, de Charles Beuchat, « Paris quand même ou le Piéton impénitent ».

Werner Stöckli, archéologue de Moudon, présente par le texte et par l'image les résultats des fouilles auxquelles il s'est livré en 1975-1976 dans l'ancienne église Saint-Barthélemy de Courrendlin et dans ses abords immédiats. Les fanatiques du patrimoine jurassien que nous sommes sont heureux d'apprendre qu'une église se dressait déjà à Courrendlin au IXe, voire au VIIIe siècle.

Aux amis des noms de chez nous, l'archiviste Roger Châtelain apprend que les premiers « Djenvézats » n'étaient point Genevois, que les Voirol des Genevez venaient de Tavannes, enfin que les Voirol tenaient en fief des nobles de Colombier des terres situées sur le plateau de la Tanne.

Louis de la Velle et André Rais ont fouillé les comptes de la bourgeoisie de Porrentruy afin de pouvoir nous dire comment le prince-évêque Jean de Venningen sut profiter des guerres de Bourgogne pour conquérir la région de Maîche, région qu'on appelait alors la Petite Suisse.

Fervent latiniste, notre président Michel Boillat a traduit de latin en français la Lettre de fondation du Collège de Porrentruy, écrite en 1591 par Jacques-Christophe Blarer de Wartensee. Il nous l'offre sur huit pages.

Le texte de la conférence que nous offrit Jean-René Suratteau, professeur à l'Université de Dijon, lors de notre Assemblée générale de 1978, nous est heureusement conservé dans la partie historique des *Actes*. Jean-René Suratteau traite de l'intervention française dans le Jura et en Suisse au temps de la Révolution. Il corrige certaines idées reçues et réhabilite le tribun bâlois Pierre Ochs.

Pour la cinquième fois depuis 1973, le Cercle d'études historiques présente sa Bibliographie annuelle, sous la responsabilité de François Noirjean. Bibliographie 1977, dans les *Actes* de 1978. On a dépassé pour la première fois les 500 titres et les 60 pages.

Grâce aux efforts de Jean Chevalier, les sciences se font tranquillement leur petite place au soleil dans les *Actes*. Pierre-Alain Bassin a intitulé sa communication « Les effets de la révolution électronique sur l'horlogerie

contemporaine». L'auteur touche surtout l'aspect technique de son sujet, l'aspect historique aussi, et l'aspect économique enfin, déplorant les effets désastreux pour le Jura d'une centralisation horlogère toujours plus poussée.

Pierre Reusser ayant prélevé un échantillon de bois au fond des étangs Rougeat, à Bonfol, a pu le dater à 10 ans près par la méthode du C14 et par la dendrochronologie. Heureuse contribution de la science à l'histoire.

Le discours prononcé par Jean-Jacques Loeffel à l'occasion de son entrée à l'Institut jurassien méritait d'être publié. Physicien théoricien, Jean-Jacques Loeffel se préoccupe de la recherche d'une phrase mathématique qui exprimerait la totalité des phénomènes physiques. Nous savons les scientifiques concis (les trois collaborateurs scientifiques des *Actes* 1978 n'ont utilisé ensemble que 30 pages du volume), nous ne souhaitons quand même pas qu'en l'an 2000 leur contribution se résume en une seule formule !

Jean-Louis Rais

b) *Que deviennent les anciennes fermes du Jura ?*

Publié en automne 1978 par la Société jurassienne d'Emulation, ce bel ouvrage de Gilbert Lovis constitue une étude remarquable du patrimoine architectural rural du Jura.

Au fil des pages, l'auteur nous conduit dans plusieurs anciennes demeures paysannes, nous laissant découvrir leurs cuisines, chefs-d'œuvre du savoir-faire de nos ancêtres. Une riche iconographie enrichit cet ouvrage, que complète une liste de fermes dignes d'intérêt.

Ce livre est aussi un appel à la sauvegarde de notre patrimoine rural ; le grand succès qu'il a déjà obtenu auprès du public nous réjouit donc doublement.

Maxime Jeanbourquin

c) *Le Jura de l'Entre-deux-guerres*

L'Emulation affirme de plus en plus son rôle d'éditeur jurassien, et cela dans des domaines très variés. En plus des *Actes*, où sont représentés de vastes secteurs des arts, des sciences et des lettres, notre société aura, de 1964 à 1980, publié des ouvrages de contenu et de présentation très différents : l'*Anthologie jurassienne,* la *Bibliographie jurassienne 1928-1972, Que deviennent les anciennes fermes du Jura ?*, le premier volume du *Panorama,* la

Nouvelle histoire du Jura. Dans cette production, le livre de Bernard Prongué, *Le Jura de l'Entre-deux-guerres,* occupe une place à part. C'est en effet, si l'on excepte la *Bibliographie,* celui de nos ouvrages qui, par sa présentation extérieure, attire le moins le regard du lecteur ; dénué de toute illustration, il ne peut séduire que par son sérieux, sa rigueur, et l'intérêt que devrait susciter la période menant directement au réveil du peuple jurassien. Dans la foule d'ouvrages nés en même temps que le nouveau canton, l'ouvrage de Bernard Prongué n'a pas eu l'honneur d'être un best-seller. Mais il a, croyons-nous, la solidité des monuments qui défient le temps et les modes.

Michel Boillat

d) *Colloque des jeunes*

Celui de l'année 1978 eut lieu à l'Hôtel Suisse, à Moutier, en date du 29 mai et nous avons eu le plaisir d'y voir participer, dans une ambiance fort sympathique, une septantaine d'étudiants et leurs professeurs des établissements suivants :

— Ecole normale d'instituteurs de Porrentruy,
— Ecole normale d'instituteurs de Delémont,
— Technicum cantonal de Saint-Imier,
— Collège Saint-Charles de Porrentruy,
— Ecole supérieure de commerce de Delémont.

Le colloque avait pour thème : « Jurassiens qui se sont illustrés à l'étranger ». Il y fut question de Nicolas Béguelin, juriste à la cour de Frédéric-Guillaume de Prusse, de Bénédict-Alphonse Nicolet, graveur à la cour de Marie-Antoinette, du colonel Jean-Baptiste Hoffmeyer, militaire au service de la France, de Célestin Nicolet, pharmacien, naturaliste et historien, médecin à Paris, de Louis Chevrolet, constructeur à Détroit de véhicules automobiles portant son nom, mondialement connu.

Nul doute que le résultat souhaité y fut atteint.

Henri Kessi

e) *Exposition de Noël 1978*

C'est à Tavannes, dans les locaux de la fabrique Ebauches S.A., qu'a eu lieu notre 6e exposition de Noël.

Nous relevons avec plaisir l'accueil sympathique des autorités du village, qui ont offert, lors du vernissage, un excellent vin d'honneur aux

organisateurs et à la nombreuse assistance. Ces mêmes autorités on fait, en outre, l'acquisition d'une œuvre, témoignant par ce geste du vif intérêt qu'elles portaient à notre initiative.

Un jury, constitué de trois peintres non jurassiens, a retenu 133 des 182 œuvres présentées, honorant ainsi 60 artistes. Nous remercions tout particulièrement MM. Rolf Brunner, de Muttenz, Alain Nicolet, de La Chaux-de-Fonds, et Paul Rickenbacher, de Genève, qui se sont acquittés brillamment de cette tâche ingrate.

Ouverte du 25 novembre au 10 décembre, l'exposition n'a été visitée que par 413 personnes, participation relativement faible pour une manifestation de cette envergure. Si l'on excepte l'achat assez important de la Commission cantonale des Beaux-arts, les ventes au public ont été médiocres.

Néanmoins, bien que la formule de notre exposition ne rencontre pas l'approbation générale, nous pouvons nous montrer satisfaits de l'édition 1978 et en féliciter ses organisateurs.

Pierre Charotton

f) *Prix Joseph Lachat*

Sous cette appellation, Joseph et Nicole Lachat, artistes jurassiens habitant Genève, ont créé une fondation dont le siège est à Porrentruy. Le conseil de cette fondation est composé d'un membre désigné par la famille des fondateurs, de deux membres de la Société jurassienne d'Emulation et de deux représentants de l'Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts.

Chaque année, le conseil utilise le montant mis à disposition selon l'une ou plusieurs des modalités suivantes :

1. Attribution d'une bourse de 10 000 francs à un artiste jurassien afin de lui permettre de faire un séjour de six mois au moins à l'étranger ;
2. Octroi d'un prix de 10 000 francs pour l'ensemble de l'œuvre d'un artiste ;
3. Achat d'une ou de plusieurs œuvres pour le Musée cantonal du Jura ou la décoration d'un édifice public ;
4. Participation à l'acquisition d'une œuvre d'art d'une valeur minimale de 18 000 francs par une commune, une bourgeoisie ou une association d'intérêt public ;
5. Toute autre attribution dans le but de la fondation.

Le 16 novembre 1978, à Delémont, le jury siégeait pour la première fois. Après un examen approfondi de la situation, après une discussion au cours de laquelle tous les membres du jury se sont exprimés, le prix de 10 000 francs a été attribué, à l'unanimité, au peintre Gérard Tolck, des Breuleux. L'artiste effectuera un séjour à l'étranger. Il a reçu son prix au cours d'une petite cérémonie tenue à Delémont, à laquelle assistaient, en plus des membres du jury, Joseph Lachat et les présidents de l'Emulation et de l'Institut.

Notre société se plaît à féliciter et à remercier chaleureusement nos amis Joseph et Nicole Lachat. Leur geste généreux permet de récompenser et d'aider des artistes méritants de chez nous.

Max Robert

2. PROGRAMME D'ACTIVITÉ

a) *Actes 1979*

Les Emulateurs ayant exprimé le vœu que la formule de notre publication annuelle ne soit pas modifiée, le 82e volume des *Actes* ne présentera pas un visage bien différent des précédents.

Chacun sait que l'œuvre de notre société est particulièrement riche dans le domaine de *l'historique du pays.* Que les périodes de mutation incitent les hommes à interroger le passé pour y trouver une explication aux faits actuels n'a pas de quoi nous étonner. Pour une fois, cependant, les disciples de Clio n'occuperont qu'une place restreinte dans les *Actes.* C'est que les membres de notre cercle d'études, abandonnant pour un temps leurs recherches personnelles, mettent la dernière main à un ouvrage considérable qui verra le jour l'année prochaine : « La nouvelle histoire du Jura ».

Nous ne renonçons pas pour autant à la précieuse bibliographie. D'autre part, nous inviterons l'archéologue Werner Stöckli à nous parler des découvertes faites lors des fouilles effectuées à l'église Saint-Pierre de Porrentruy.

Côté littérature, de l'inédit : l'entrée en force de l'élément féminin. Quinze auteurs témoigneront de leur présence dans les lettres jurassiennes :

Mousse Boulanger
Maryse Cavaleri
Eliane Chytil
Cécile Cuenat
Alice Heinzelmann
Claudine Houriet
Nancy-Nelly Jacquier
Lucette Junod
Rose-Marie Pagnard
Suzanne Santschi
Elsy Schneider
Anne-Marie Steullet
Yvette Wagner
Suzanne Wallis
Françoise Wirz-Choquard

Que celles qui n'auraient pas été invitées à ce premier festival ne nous en tiennent pas rigueur : nous ne laisserons pas de solliciter prochainement leur collaboration.

Une demi-douzaine d'études constitueront la substance de la *partie scientifique des Actes.* Quatre nous sont actuellement connues :

« La flore de la cluse de Court », par Philippe Bassin ;
« De quelques fossiles découverts dans la région des Rangiers », par Gérard Bessire ;
« La Trame avant la station d'épuration des eaux », par Daniel Chaignat ;
« Microscopie par champ ionique », par Walter Zingg.

De plus, Raymond Bruckert et Marc Ribeaud nous ont assurés de leur concours. Tandis que le premier nous remettra un texte sur l'énergie solaire, le second nous enverra une communication sur la mesure du temps.

Le « menu » proposé devrait permettre de satisfaire les goûts des plus exigeants.

Alphonse Widmer

b) *Panorama du pays jurassien*

Vol. 1 Portrait du Jura

Tous les textes sont rédigés et en ma possession. Les travaux d'impression et de reliure seront attribués à une imprimerie jurassienne dans les premiers jours de mai.

L'iconographie est rassemblée à 80% ; le 20% restant devant venir d'un seul et même photographe.

Deux présentations du Panorama ont été faites par le soussigné, à Berne et à Lausanne.

Le prospectus de souscription est à l'impression et il sera expédié à 7000 adresses dans la première moitié de mai.

Vol. 2 De l'industrie à l'artisanat

Le contenu du volume a été défini par la commission du Panorama. Les auteurs pressentis ont eu l'occasion d'être informés. La rédaction démarre en mai 1979.

Joseph Jobé

c) *Bibliothèque jurassienne*

Le programme d'activité de l'Emulation pour l'exercice 1976-1977 prévoyait la mise en service de la Bibliothèque jurassienne, dénomination pour désigner la juxtaposition des collections de la bibliothèque centrale de l'Emulation et de celles de la bibliothèque du Musée de Porrentruy, vers la fin de l'année 1976, dans les locaux qui lui avaient été attribués au premier étage de l'ancien hôpital de Porrentruy (Hôtel-Dieu).

Hélas ! tout était remis en question par l'inscription de cet édifice dans la liste des bâtiments pouvant abriter l'administration du nouveau canton du Jura, notamment le Tribunal cantonal. C'est alors qu'une réaction se manifesta dans divers groupements culturels bruntrutains et, le 5 mai 1977, une motion fut déposée au Conseil de ville ; elle demandait, entre autres, le retrait de l'Hôtel-Dieu de la liste des bâtiments offerts au canton et l'exécution rapide des travaux permettant d'y installer les diverses bibliothèques.

Lors de la séance du Conseil de ville du 16 juin 1977, la motion est transformée en postulat. Une commission d'étude est nommée le 8 septembre par le Conseil municipal. Une de ses tâches consiste à déterminer « s'il faut maintenir l'édifice historique de l'ancien hôpital à son affectation actuelle, notamment le réserver en partie à l'intention de la future bibliothèque jurassienne, ou s'il est judicieux d'y envisager l'installation d'une administration cantonale (tribunal) et de prévoir le transfert des institutions communales à l'ancien hôtel des Halles ».

C'est en automne 1978 que la commission du postulat « Hôtel-Dieu » dépose son rapport dont les conclusions marquent nettement la préférence pour l'affectation de l'Hôtel-Dieu à des institutions culturelles et l'installation du Tribunal cantonal du Jura à l'hôtel des Halles, le Tribunal pouvant être logé provisoirement à la « maison Chappuis », propriété communale. Le Conseil communal se rallie aux points de vue de la commission et le Conseil de ville, dans sa séance du 28 octobre 1978, accepte le postulat relatif à l'affectation de l'Hôtel-Dieu.

Le 1er février 1979, une entrevue réunit le président et le secrétaire de l'Emulation avec le maire et le secrétaire municipal et, le 16 février, une séance groupe des représentants de la municipalité, du Musée de Porrentruy, de la bibliothèque municipale et de l'Emulation. Les locaux de l'Hôtel-Dieu sont répartis à l'amiable entre les différentes institutions. La future « Bibliothèque jurassienne » se voit attribuer de façon définitive neuf salles au rez-de-chaussée. Toutefois, les locaux occupés actuellement par la police locale et le contrôle des habitants ne pourront malheureusement être mis à notre disposition que dans plusieurs années. Seules les deux salles

utilisées par les infirmières de la santé seront remises à l'Emulation dans le courant de l'été, dans la mesure toutefois où ce service social pourra être logé prochainement dans un autre bâtiment communal.

Il n'est donc pas question pour le moment d'installer une salle de lecture comme nous le prévoyions. Mais nous attendons avec un ferme espoir et une grande joie l'instant où nous pourrons ranger et classer nos livres actuellement répartis en plusieurs lieux, parfois étalés à même le plancher.

Roger Flückiger

d) *Colloque des jeunes 1979*

S'il fallait une preuve de l'intérêt manifesté par notre société à l'égard de la jeunesse, sans doute conviendrait-il de la voir dans les colloques que l'Emulation organise régulièrement à son intention. Depuis 1962, ces rencontres réunissent des classes de toutes les écoles supérieures du Jura et de Bienne. Les sujets traités concernent la connaissance du Jura, la peinture, l'architecture et l'information.

Le colloque de cette année aura lieu en septembre. Deux cents participants s'y entretiendront du thème « Fêtes populaires et loisirs d'hier et d'aujourd'hui ».

Jean Chevalier

3. CERCLE D'ÉTUDES HISTORIQUES

a) *Rapport d'activité*

Le Bureau du C.E.H. s'est réuni quatre fois : à Saint-Ursanne, à Delémont, à Bienne et à Pensier.

Le C.E.H. a publié :

— « Le Jura au XIXe siècle. Une province en récupération de destins » de Bernard Prongué et Marcel Rérat, document de travail polycopié de 181 pages.
— « Le Jura 23e canton suisse », recueil de 6 articles publiés par Bernard Prongué à l'occasion du vote du 24 septembre 1978, brochure de 60 pages.
— « Bibliographie jurassienne 1977 », travail collectif mené sous la responsabilité de François Noirjean, 60 pages parues dans les *Actes* et en tiré à part.
— « Chronique jurassienne 1978 », avec des articles de Pierre-Alain Bassin et Jean-Claude Rennwald.

La préparation de la nouvelle *Histoire du Jura* a été la principale préoccupation du C.E.H. La répartition du nombre de pages a été faite entre les différentes périodes. Des manuscrits à l'état d'esquisses ont déjà vu le jour.

Le Bureau du C.E.H. a remis à M. Roger Jardin un « Mémoire relatif à l'organisation des archives et à la conservation du patrimoine historique ».

L'assemblée générale du C.E.H. a eu lieu à Delémont le 27 janvier 1979. Elle a réuni 40 personnes. Elle a été honorée de la présence de M. Roger Jardin, ministre de l'Education. Elle a été suivie d'une conférence de M. l'abbé André Chèvre intitulée « La fin du moyen âge dans l'Evêché de Bâle (1350-1500). L'émergence du peuple jurassien ».

Jean-Louis Rais

b) *Programme d'activité*

Le programme d'activité du C.E.H. pour 1979-1980 comprend trois volets.

Comme le rappelle opportunément le secrétaire général de l'Emulation, M. Alphonse Widmer, dans la présentation des *Actes 1979*, le Jura vit une période de mutation qui incite les historiens à interroger le passé pour mieux comprendre le présent. Cette perspective est en effet celle du colloque qu'organise le C.E.H., le 5 mai prochain, à Delémont, sur le thème : *Le socialisme et la Question jurassienne 1947-1974.* Placée sous la direction de F. Kohler, cette journée de travail n'a pas pour but d'instruire le procès de quiconque, mais de resituer l'attitude des socialistes jurassiens dans le cadre plus général de la confrontation entre les mouvements sociaux et les phénomènes du nationalisme, du fédéralisme ou du régionalisme.

Le C.E.H. renouvellera ensuite ses publications annuelles. La rédaction de la *Bibliographie jurassienne 1978*, dont l'importance n'échappe à personne, est confiée à François Noirjean. Pour sa part, Philippe Froidevaux assurera la maquette de la *Chronique jurassienne.*

Enfin, le gros effort du C.E.H. reste la réalisation de la nouvelle *Histoire du Jura.* Quelques contributions sont en voie d'achèvement et la rédaction devrait être terminée l'année prochaine.

Bernard Prongué

4. CERCLE D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES.

a) *Rapport d'activité*

Nous avions pour objectif principal la rédaction de quelques chapitres du premier volume du Panorama du Pays jurassien, intitulé « Portrait du Jura ». Cet objectif a été atteint sous forme de contributions fort bien documentées et de lecture agréable, bien que la fuite inexorable du temps nous ait posé quelques problèmes. Voici la liste des thèmes, textes et illustrations, traités par les membres de notre Cercle :

M. Monbaron : Découverte aérienne du Jura ;
M. Jacquat et M. le Prof. Richard : Pâturages, champs et forêts ;
M. Guenat : Contrastes ;
M. Juillard : Ornithologie ;
M. Villard : Botanique ;
MM. Rebetez, Bessire et Lachat : Zoologie ;
M. Bouvier : Hydrobiologie ;
M. Reusser : Préhistoire.

Deux colloques consacrés essentiellement à la présentation de communications scientifiques ont réuni chacun 20 à 30 membres. L'un eut lieu à Saint-Imier, le 21 octobre 1978, l'autre à Porrentruy, le 24 mars 1979.

A Saint-Imier, M. Gérard Bessire présenta quelques résultats des recherches qu'il effectue sur la paléontologie des rongeurs dans les gisements du Quaternaire. C'est à la végétation de la cluse de Court que M. Philippe Bassin consacra un exposé richement illustré. Il appartenait à M. Pierre-André Rebetez de nous renseigner sur les conclusions tirées des observations entreprises en collaboration avec M. Daniel Chaignat sur les batraciens du Jura,

Le colloque de Saint-Imier nous a fourni l'occasion d'assister également au vernissage de l'exposition itinérante « Zones humides » organisée par la Ligue suisse pour la protection de la nature.

A Porrentruy, Mlle Christiane Jacquat analysa les aspects de la végétation des étangs de Lucelle et de Bavelier. La corrélation existant entre l'état biologique de la Trame avant la mise en service de la station d'épuration des eaux et les moeurs des habitants de Tramelan fut dégagée subtilement par M. Daniel Chaignat. Quant à M. Jean-Michel Gobat, il se

pencha sur l'évolution végétale des pâturages abandonnés du Val du Jorat.

Ces colloques, très appréciés semble-t-il, sont devenus la pierre angulaire de notre activité et se déroulent dans un excellent esprit d'émulation. Ils prouvent qu'il n'est pas besoin de moyens financiers ou techniques considérables pour aborder certaines disciplines des sciences naturelles, également dignes d'intérêt. Les conférenciers ont été invités à publier leurs travaux ou des extraits de ceux-ci dans les *Actes* de notre société.

Les travaux publiés suivants, émanant de quelques-uns de nos membres, sont parvenus à notre connaissance :

— M. Juillard et coll. : Données sur la contamination des rapaces de Suisse romande et de leurs œufs par les biocides organochlorés, les PCB et les métaux lourds. Nos Oiseaux *34*, 189-206 (1978) ;
— D. Chaignat, P.A. Rebetez et coll. : Lieux humides et batraciens du Jura. Les intérêts du Jura *49*, 289-320 (1978) ;
— P. Reusser : Histoire d'un échantillon de bois provenant des étangs Rougeat (Bonfol). *Actes* de la Société jurassienne d'Emulation *81*, 299-302 (1978).

L'administration du Cercle d'études scientifiques et les travaux consacrés à l'élaboration du Panorama du Pays jurassien ont exigé 4 réunions du comité. Au bureau, M. Bernard Jacquat a remplacé M. Maurice Villard en qualité de caissier.

b) *Programme d'activité*

Nous avons prévu de mettre l'accent sur le rapatriement de la collection Koby. En outre, deux colloques seront organisés, les fouilles de la grotte de Saint-Brais seront reprises et nous participerons à certains aspects de la mise sur pied du Musée jurassien des sciences naturelles.

P. Reusser

5. PRIX DES OEUVRES ROMANESQUES 1979

a) *Rapport du président de la Commission littéraire*

L'un des membres de notre jury, professeur d'université en Suisse et en Amérique, qui n'a connu la campagne qu'en marge, à l'heure où les vaches paissent en automne, me demande, en guise de prélude à cette manifestation, de saluer une œuvre manuscrite qui n'a pas pu être retenue parce que non romanesque. Il s'agit de *Ne pas effacer* de Jean Léchot, paysan du plateau de Diesse, qui, au soir de sa vie, sans avoir renié ni ses peines ni ses enthousiasmes campagnards, nous dit : « Toute une génération paysanne retrouverait ici la situation qu'elle a connue... durant le premier quart du siècle. »

C'est du vécu à l'état pur, de la technique en même temps, de l'histoire tirée des tripes avant de passer dans le cerveau. En Amérique, les revues ethnographiques ou d'histoire se jetteraient goulûment sur ce manuscrit. Avis aux universités suisses et peut-être aux directeurs des *Actes* de la Société jurassienne d'Emulation !

Fidèle au mot d'ordre que nous ont transmis Bessire et le président Ribeaud, le jury littéraire de cette année a récompensé un auteur « non couronné déjà » et dont l'œuvre, qui s'imbrique dans un tout varié et toujours original, ne doit rien à personne. Aucune imitation chez Paul Thierrin ; il se contente d'être lui et il nous donne, depuis trois ans, une suite de volumes farfelus au premier abord, mais d'une nouveauté totale dans toute la Suisse. Homme de ce temps, l'auteur vit avec son temps et il en subit les influences, certes ! Même la libération du sexe a retenu son attention et certains trouveront déplacés et inutiles tels ou tels passages de *Mégots,* de *Sexocardiopsychoencéphalogrammes* et des *Limonaires,* où la poésie domine pourtant. Car ce sont là des œuvres de Paul Thierrin que nous récompensons en donnant le prix à son livre de prose *La Femme et l'Enfant* (Editions du Panorama, Bienne). Tout se tient, prose et vers, chez Paul Thierrin, l'homme à l'ironie et à l'humour grinçants, philosophe sensible, timide devant les cruautés de la vie. Il grimace sous les coups du sort, mais se garde de gémir, comme nous autres. Il préfère une pirouette verbale inattendue, et son imagination débordante lui suggère, au lieu d'un sanglot, un éclat de rire bref, sec, saccadé et qui sonne étrangement en nous. Nous

avons souri, mais... Faudra-t-il appliquer à son œuvre ce que Musset a dit d'un très Grand, « que lorsqu'on vient d'en rire on devrait en pleurer » ?

Paul Thierrin appelle les textes de *La Femme et l'Enfant* des contes et des fables. Comme il doit adorer la femme pour en dire tant de mal ; comme il doit connaître l'enfant pour en parler si juste, en mal comme en bien ! Le doux La Fontaine ne nous avait-il pas appris que « cette engeance est sans pitié » ? Si l'enfant friponne parfois, pour m'exprimer à la Thierrin, il vagabonde surtout, perspicace souvent, espiègle et fantasque aussi. Le tout forme un bel hommage, en définitive. La femme, pour Thierrin ? Toujours étrange ou déconcertante ou « fascinante ou cruelle ». Retenez ces deux termes : ils font partie des réalités quotidiennes de l'auteur. Celui-ci nous en avertit dès le premier chapitre intitulé : *les dix commandements*. C'est l'histoire d'Odile accompagnée de son adorateur muet, furieux de porter les valises, d'obéir, mais qui, pour rien au monde, n'accepterait de confier sa besogne à un porteur professionnel. Y aurait-il là un certain goût de masochisme ? N'y a-t-il pas chez tous les amoureux une certaine vocation au masochisme ? Donc, ici encore, comme partout ailleurs, qu'il pratique la prose ou les vers, Paul Thierrin honore l'universel en ayant l'air de jongler avec l'individualisme le plus strict. S'il ne réussit pas toujours à nous faire rire, il veut, du moins, nous faire sourire. Pour cela, ce pessimiste qui voit la vie en noir a trouvé son style, sa méthode, un style et une méthode admirables : se moquer du malheur coutumier et le dire en artiste. Il découpe les mots, puis les reforme sans jamais violer les lois fondamentales de notre langue française. Que lui importent les ukases de l'Académie ? Il travaille sur le vif et dans le vif. Le jeu de mots ne lui déplaît pas, le calembour non plus, pourvu que l'auteur exprime sa vérité, toute sa vérité. C'est là son message, à lui qui se moque des poètes à message. Tout le monde a son message, puisque le Message, avec majuscule, n'existe pas. La prétention prophétique reste étrangère à Paul Thierrin : il la biffe d'un revers de sa plume. Il nous ramène ainsi à la juste mesure quotidienne. Il nous rabaisse le caquet, il nous rend à nous-mêmes. La lecture de son œuvre réapprend le bon sens élémentaire que nous n'aurions jamais dû laisser au vestiaire. Paul Thierrin écrivain est un sage.

Un grand écrivain-poète de France l'a compris, ainsi que France-Culture. Paris (il y met toujours le temps, celui-là !) vient de saluer, en Paul Thierrin, l'un des auteurs les plus originaux de l'époque qui prétend en avoir beaucoup, mais qui les compte, en réalité, sur les doigts de la main.

Ainsi donc, depuis des années, à Bienne, un Fribourgeois quelque peu Neuchâtelois sur les bords apprenait aux jeunes filles l'art de devenir infirmières diplômées. En guise de passe-temps, il se fit éditeur du « Panorama », ne fût-ce que pour inciter sa ville d'élection à honorer l'intel-

lectualisme à côté de l'industrialisme. Réussit-il ?... Réponse de Thierrin : « L'auteur gère lui-même sa matière grise... Il est son propre lecteur, son propre correcteur. Il rédige la prière d'insérer, fait sa publicité, il se met en vente. Avec deux illusions, celle de l'auteur et celle de l'éditeur. »

Bonne ville de Bienne que nous avons connue avant lui, avec sa gare discrète ou indiscrète d'autrefois. C'était l'époque où, à l'île Saint-Pierre, Jean-Jacques Rousseau, statufié par la Société jurassienne d'Emulation, m'apparaissait, en course d'école, comme le contemporain des lacustres et de leur barque. Bienne a changé. En bien, en mal ? Paul Thierrin règle le problème à sa façon : « Bienne, féminin de Bien ».

C'est au Biennois Paul Thierrin que l'Emulation est fière de décerner aujourd'hui son grand prix des œuvres romanesques. Pour ma part, Monsieur Thierrin, il m'est agréable de terminer par vous ma longue activité dans le jury littéraire.

Charles Beuchat

b) Remerciements du lauréat

Monsieur le Président central,
Messieurs les membres du comité central,
Monsieur le Président et Messieurs les membres du jury littéraire,
Mesdames et Messieurs,

C'est la première fois de ma vie, qui amorce déjà le péremptoire versant, — voyez mes pâquerettes de cimetière — que j'affronte une assemblée si relevée. Hors de tout parti, de toute ligue, je n'ai eu devant moi, sorti de mes activités professionnelles, que des parterres, des balcons, des gradins, des arènes, des amphithéâtres de solitudes.

D'où émotion, et pourquoi aurai-je honte de le dire ?, intimidation. Vous me pardonnerez dès lors une voix trémulante, si vous savez en sus que je relève à peine d'une tenace angine.

A cet extérieur vibrement, en quelque sorte physique, s'ajoute une autre vibration, profonde, remuante, composite, parce qu'elle est nourrie de joie, de gratitude et d'honneur.

Ma sincérité, ma spontanéité — ou ma gaucherie — manifestent, je le crois, cette gratitude et cette joie.

Le vocable « honneur », sans fatuité, requiert plus large commentaire.

Dans maints aphorismes, j'en suis conscient et je n'en renie aucun, j'ai fustigé la société, ses tabous, ses préjugés, ses vanités. Je suis d'autant plus à l'aise, ici, devant vous, pour reconnaître l'exception, à savoir que des

esprits sont suffisamment élevés et débarrassés des contingences, pour considérer toute forme de pensée, fût-elle à l'opposé de la leur.

L'originalité majeure de la Société jurassienne d'Emulation est là, dans le respect du mérite des autres, de quelque bord qu'ils soient. « L'émulation, dit La Bruyère, est un sentiment volontaire, courageux, sincère, qui rend l'âme féconde... »

Oui, Mesdames et Messieurs, j'ai l'âme féconde aujourd'hui, je suis en félicité. Je le confesse sans forfanterie, aucune distinction ne pouvait m'apporter plus d'agrément ; plus de sécurité aussi. Biennois romand d'élection, puisque j'ai passé mon enfance, ma jeunesse et mes primes virilités dans le canton de Fribourg, dont je suis originaire, frénétique itinérant du Jura, farouche de l'ethnie française, je me sens, grâce à vous, conforté dans mes essentielles aspirations.

Ce n'est pas tout.

Il sied que j'exprime mon obligation aux membres du jury littéraire. A quel moment est-on poète, écrivain? Cette question a été posée à Alain Bosquet, qui a répondu: «Lorsque l'on est reconnu par ses pairs.» Etre reconnu par MM. Charles Beuchat, Roger-Louis Junod et Raymond Tschumi, qui ont une œuvre éprouvée au-delà de nos frontières, me rassure.

Tard-venu dans les Lettres — hormis péchés de jeunesse, je n'ai commencé à publier du littéraire qu'en 1974 — j'ai besoin de viatique pour persévérer. En m'attribuant le Prix de votre Société pour mon livre «La Femme et l'enfant», vous m'inclinez à continuer, vous me sustentez par votre estime et, pourquoi le dissimulerai-je ? par le chèque.

Monsieur le Président central, Mesdames et Messsieurs, je vous sais gré de la laurée circonstance qui me permet d'être parmi vous aujourd'hui et de vous manifester ma reconnaissance et mon égard.

Paul Thierrin

6. PRIX DES ESSAIS ET DES ÉTUDES CRITIQUES 1980

La Société jurassienne d'Emulation met au concours

un prix des essais et des études critiques

d'un montant de *5000 francs.*

Ce prix, qui ne sera pas partagé, est destiné à honorer

l'auteur d'un ouvrage en langue française
(manuscrit ou œuvre éditée entre le 16 avril 1974 et le 15 février 1980).

Chaque candidat a le droit de présenter plusieurs ouvrages.

L'auteur d'un manuscrit qui désire garder l'anonymat pourra faire usage d'un pseudonyme ou d'une devise, qu'il répétera sur une enveloppe scellée contenant son nom et son adresse.

Le jury prendra en considération

a) les œuvres de Jurassiens,
b) les œuvres d'auteurs habitant le Jura et le district de Bienne,
c) les œuvres d'auteurs ayant habité le Jura ou le district de Bienne pendant cinq ans au moins,
d) les œuvres concernant le Jura d'auteurs non jurassiens.

Les œuvres présentées à un concours antérieur seront écartées.

Les candidats enverront leurs ouvrages en quatre exemplaires — les manuscrits en deux au moins — à l'adresse suivante :

Secrétariat général de la
Société jurassienne d'Emulation

2900 PORRENTRUY
Lycée cantonal

jusqu'au 15 février 1980.

Le prix sera remis à l'occasion de l'Assemblée générale de 1980.

7. COMPTE DE L'EXERCICE 1978-1979

Sur la proposition de MM. André Jeandupeux et Gervais Crevoisier, vérificateurs, le compte de l'exercice 1978-1979 est accepté à l'unanimité.

8. COTISATION ANNUELLE

Le montant de la cotisation ne subit pas de modification.

9. BUDGET DE L'EXERCICE 1979-1980

L'examen du budget, présenté par M. André Sintz, ne suscite aucune discussion.

10. NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR DES COMPTES

M. Jean-Louis Frésard, employé de banque à La Chaux-de-Fonds, succédera à M. André Jeandupeux, de Tramelan.

COMPTE DE L'EXERCICE 1978-1979

a) Pertes et profits au 20 avril 1979

	Doit	*Avoir*
Actes et tirés à part	Fr. 63 946.30	
Bibliothèque	Fr. 7 936.70	
Cercle d'études historiques	Fr. 12 828.—	
Cercle d'études scientifiques	Fr. 2 000.—	
Prix de poésie	Fr. 5 501.—	
Colloque des jeunes	Fr. 1 176.40	
Exposition de Noël	Fr. 2 055.65	
Panorama du Pays jurassien	Fr. 24 683.—	
Conseils, Assemblée générale, délégations	Fr. 5 216.80	
Subventions et sociétés correspondantes	Fr. 390.—	
Administration générale	Fr. 19 551.75	
Bénéfice net	Fr. 671.60	
	Fr. 145 957.20	
Cotisations		Fr. 38 826.50
Annonces dans les *Actes*		Fr. 6 500.—
Subventions cantonales		Fr. 90 000.—
Ventes d'ouvrages		Fr. 6 917.25
Intérêts des banques et impôt anticipé		Fr. 3 319.45
Dons		Fr. 394.—
		Fr. 145 957.20

Le caissier central:
A. Sintz

b) Bilan au 20 avril 1979

		Actif		*Passif*
Caisse	Fr.	121.—		
Chèques postaux	Fr.	1 341.35		
Banques	Fr.	138 917.20		
Débiteurs *a)* cotisations	Fr.	36 000.—		
b) annonces	Fr.	6 200.—		
Le Jura de l'entre-deux-guerres	Fr.	15 896.—		
Armorial du Jura	Fr.	1.—		
Créanciers			Fr.	29 068.—
Fonds Panorama			Fr.	90 000.—
Fonds pour une nouvelle Histoire du Jura			Fr.	10 000.—
Fonds Xavier Kohler			Fr.	15 000.—
Fonds Monument Flury			Fr.	343.05
Vieilles fermes, Lovis			Fr.	4 467.70
Capital			Fr.	49 597.80
	Fr.	198 476.55	Fr.	198 476.55

Le caissier central:
A. Sintz

BUDGET POUR L'EXERCICE 1979-1980

	Recettes	*Dépenses*
Actes et tirés à part		Fr. 58 000.—
Bibliothèque		Fr. 6 000.—
Cercle d'études historiques		Fr. 10 000.—
Cercle d'études scientifiques		Fr. 2 000.—
Prix des œuvres romanesques		Fr. 5 000.—
Colloque des jeunes		Fr. 2 500.—
Panorama du Pays jurassien		Fr. 20 000.—
Pour une nouvelle Histoire du Jura		Fr. 15 000.—
Armorial du Jura		Fr. 5 000.—
Conseils, Assemblée générale, délégations		Fr. 5 500.—
Subventions et sociétés correspondantes		Fr. 500.—
Administration générale		Fr. 19 500.—
Cotisations	Fr. 40 000.—	
Annonces dans les *Actes*	Fr. 6 500.—	
Subventions cantonales	Fr. 90 000.—	
Ventes d'ouvrages	Fr. 10 000.—	
Dons et intérêts des banques	Fr. 2 500.—	
	Fr. 149 000.—	Fr. 149 000.—

Le caissier central:
A. Sintz